


DÉPARTEMENT DES DEUX SÈVRES


 COMMUNE D'AUBIGNY (79390)



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six mars, à dix neuf heures zéro minutes, le conseil municipal de la commune d'AUBIGNY, dûment convoqué le 02 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Daniel MALVAUD, Maire.

- Nombre de membres en exercice : 10 Présents : 10 Votants : 10
- Présents : M Daniel MALVAUD, Maire, Mme Danielle MANSON, Mme Nathalie BOUDET, M Pierre DABIN, adjoints, Mme Marie BACHELIER, M Daniel JEUDI, M Sébastien GIRARD, Mme Sylvie GERBIER, M Patrick CABARET (retard), Mme Marilyne JEUDI conseillers municipaux
- Absent : néant
- Secrétaire de séance : Mme Danielle MANSON

A. Proposition du devis suite à modification pour la climatisation de la mairie et de la salle des fêtes

M le Maire rappelle que le projet de climatisation de la mairie a été validé par le conseil municipal en date du 23 janvier 2023.

M le Maire fait part au conseil d'une augmentation du tarif des fournitures transmise par le fournisseur.

Le montant du devis est passé de 7 481.71€ HT soit 8 978.05€ TTC à 7 706.74€ HT soit 9 248.09€ TTC soit une hausse de 270.02€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, décide d'autoriser M le Maire à signer le devis réactualisé

M le Maire rappelle que le projet de climatisation de la salle des fêtes a été validé par le conseil municipal en date du 23 janvier 2023.

M le Maire fait part au conseil d'une augmentation du tarif des fournitures transmise par le fournisseur.

Le montant du devis est passé de 6 774.02€ HT soit 8 128.82€ TTC à 7 090.70€ HT soit 8 508.84€ TTC soit une hausse de 380.02€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, décide d'autoriser M le Maire à signer le devis réactualisé

B. Convention de mise à disposition de personnel intérimaires -CDG79

Le CDG79 a modifié ses tarifs pour la mise à disposition de ses agents intérimaires à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il convient de signer un avenant pour valider ces nouveaux tarifs s'élevant à la somme de 4.5% des salaires bruts versés aux intérimaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants, décide :

- **D'autoriser Mr le Maire à signer l'avenant n°2 de la convention de mise à disposition de personnels intérimaires au sein de la CDG79,**
- **D'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023,**

C. Questions et informations diverses

Secrétaire de mairie :

La secrétaire de mairie a été arrêtée le 11/02/2023. Une lettre de démission a été reçue.

Une main courante a été déposée par le maire d'Aubigny et Pressigny.

Il va être nécessaire d'installer un coffre-fort. Mme Luneau Véronique sera en charge du budget.

Quatre entretiens de postulantes au poste de secrétaire sont prévus le mercredi 8 mars à partir de 16h30.

La secrétaire de Thénézay aide la mairie de Pressigny.

Mme Luneau Véronique viendra 5h25 par semaine afin de former la nouvelle secrétaire.

Devis radiateur salle des fêtes :

Le devis pour le radiateur de la salle des fêtes a été modifié. Il y a une augmentation de 30€ .

Le devis s'élève à 658.01€ soit 789.61€ TTC.

Budget 2023 :

Le budget 2023 a été approuvé par le Centre de Gestion.

Il présente un excédent d'environ 70 000€.

Pont de Fondechien

La partie effondrée sera refaite (assurances à hauteur de 17000€.

Le coût de la maçonnerie pour les autres parties s'élève environ à 4800€ (pour 6m).

Pour la partie centrale , le coût devrait s'élever entre 4000€ et 10 000€.

Ménage mairie et salle des fêtes

Nathalie Gautrault viendra faire le ménage le jeudi 9 mars à 17h à la mairie et la salle des fêtes.

Lundi 13 mars à 13h, il est prévu de cirer le parquet de la salle des fêtes.

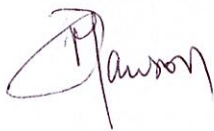
Permanence mairie

Le mardi : de 9h à 10h30 : permanence assurée par Pierre
de 10h30 à 12h30 : permanence assurée par Nathalie

Le vendredi : de 14h à 16h30 : permanence assurée par Danielle
de 16h30 à 18h00 : permanence assurée par Daniel

La séance est levée à 19h40.

La secrétaire de séance
Mme MANSON Danielle



Le Maire
Mr MALVAUD Daniel



